

La contribution à l'amélioration continue - Bloc de compétence 3 CQPM TMI

La contribution à l'amélioration continue

Validation :

CQPM

Niveau :

Niveau BAC

Eligibilité :

Pro A, CPF

Lieu(x) :

Beaurepaire/Moirans

Inscription :

RNCP

Durée :

A définir selon positionnement

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Conditions tarifaires :

prix en fonction des résultats des évaluations
pré formatives

Conditions d'admission :

Avoir un CAP/BEP/expérience
professionnelle dans le domaine technique
ou un CQPM Opérateur de Maintenance
Industrielle

Public :

Salarié avec expérience dans l'industrie ou
souhaitant valider son expérience
Opérateur en maintenance souhaitant
monter en compétence.

Les +**de la formation**

Accompagnement individuel en entreprise
Une qualification reconnue par les
entreprises (CQPI)

OBJECTIFS

Le/la technicien(ne) de maintenance industrielle a pour mission d'assurer la maintenance préventive et curative des équipements pluri technologiques et de tous types d'appareils de production.

Sa fonction conduit à :

- Détecter les pannes
- Etablir un diagnostic en amont de son intervention
- Procéder à la réparation ou au changement de la pièce/appareil défectueux
- Appeler des prestataires extérieurs si nécessaire
- Régler et effectuer les contrôles et tests avant la remise en service
- Consigner les opérations effectuées
- Optimiser et améliorer la sécurité et les performances des matériels et équipements

La contribution à l'amélioration continue - Bloc de compétence 3 CQPM TMI

La contribution à l'amélioration continue

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation en situation réelle/reconstituée avec questionnaire ou sous forme d'un rapport avec soutenance.

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel.

Entreprise d'accueil :

Service maintenance d'une entreprise industrielle

Rythme de l'alternance :

Selon calendrier défini (environ une semaine par mois)

Diplôme(s) et ou qualification(s) :

BDC CQPM n° MQ 96 03 69 0137
Technicien(ne) en Maintenance Industrielle

Classification possible (métallurgie) 215 – III
– 1

PROGRAMME

Bloc de compétence "La contribution à l'amélioration continue" :

1. Collecter et capitaliser des informations relatives à l'activité
2. Analyser les informations et participer à une action de progrès

- Les outils d'aide à la décision
- Les méthodes de résolution de problème
- Les bases de la communication technique

Suivi individuel en entreprise :

Des journées individuelles au poste de travail de l'apprenant viennent en support des journées collectives.

L'accompagnement individualisé de l'apprenant porte sur les aspects suivants :

- Accompagnement à la mise en œuvre dans l'entreprise
- Préparation à la validation du CQPM au poste ou en reconstitué

Parcours complet : 210 heures

Si bloc 1 ou 2 validé(s) : 70 heures

ET APRÈS ? POURSUITE DE PARCOURS DE FORMATION

CQPM Technicien de maintenance

VIE ACTIVE

Poste en maintenance